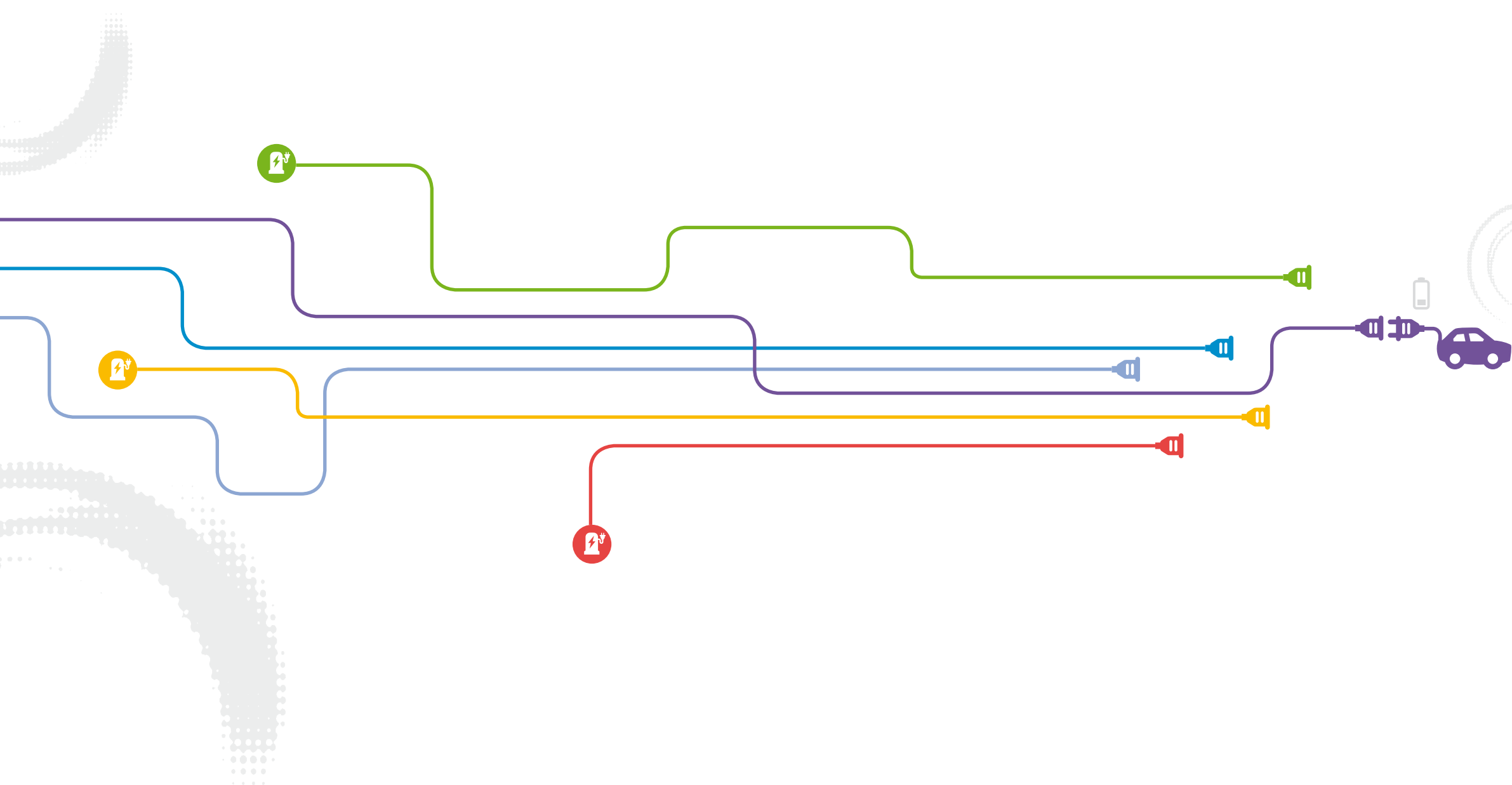


Infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



SOMMAIRE

• Édito	p. 4
• 2015 en chiffres	p. 5
• IRVE : les implantations	p. 6
• IRVE : qui sont les utilisateurs ?	p. 7
• Electromobilité : ils ont testé, ils en parlent !	p. 8
• IRVE : combien ça coûte ?	p. 9
• Perspectives 2016	p. 10

EDITO
JEAN-LUC DUPONT
PRÉSIDENT DU SIEIL

L'INDRE-ET-LOIRE FAIT FIGURE D'EXCEPTION EN MATIÈRE D'ÉLECTROMOBILITÉ

L'année 2015 a vu la forte progression de la mise en œuvre du schéma de déploiement des infrastructures de recharge lentes et accélérées pour véhicules électriques et hybrides (IRVE).

Ce maillage assure une couverture fine et équilibrée du territoire. Il reste néanmoins à compléter le dispositif avec cinq bornes de recharge rapide, également appelées "super chargeurs".

L'Indre-et-Loire fait figure d'exception. A l'échelle de l'Hexagone, le département est sur la première marche en matière de déploiement de bornes de recharge.

Au 31 décembre, 76 communes étaient équipées. A cette date, nous avons installé un total de 169 points de recharge. Plusieurs départements ont des schémas ambitieux de déploiement mais ils n'en sont qu'au stade du projet... Notre dispositif, lui, fonctionne.

A travers ce service, le SIEIL facilite et encourage un nouveau mode de mobilité. Mais il nous faut aller plus loin. Construire un système limité aux frontières tourangelles ne présente qu'un intérêt réduit. **Nous encourageons donc nos voisins engagés dans des démarches du même type à venir travailler avec nous.** A terme, l'objectif est d'assurer une continuité de l'électromobilité en France et en Europe. Conséquences directes de cette belle ambition : nous devons adopter un système de gestion

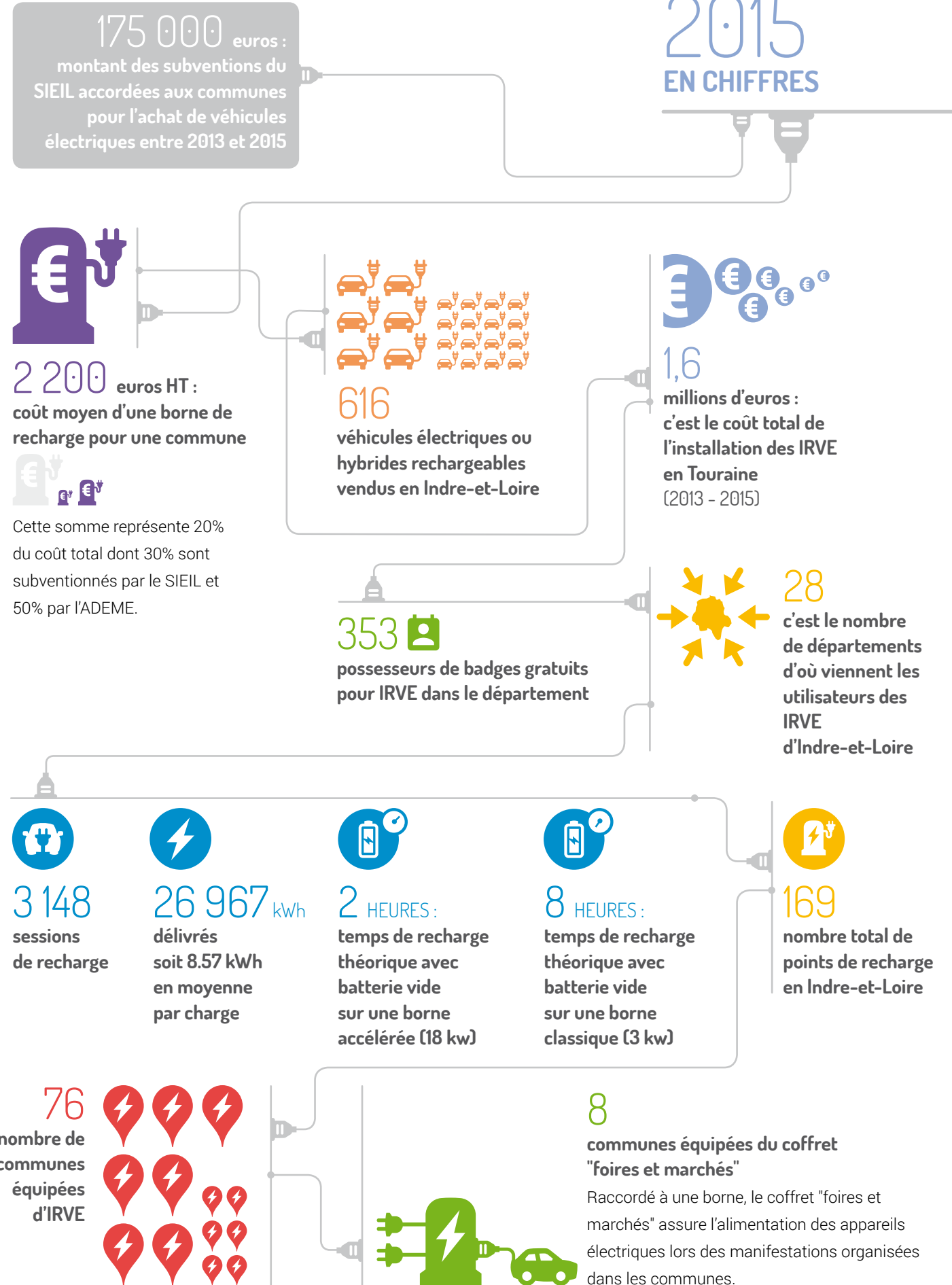
interopérable, équipé d'une plateforme client unique, d'une assistance téléphonique accessible 24h/24 et d'un système de paiement simple par carte bancaire ou smartphone. **L'enjeu en 2016, c'est la mise en place de la tarification.** Le dispositif a en effet fonctionné sur la base de la gratuité pendant les deux premières années. Aujourd'hui, l'idée n'est pas de générer des bénéfices mais d'avoir un système qui permette d'amortir les charges fixes : il faut que le modèle s'autofinance sur la durée.

Lorsqu'un organisme comme le notre possède une compétence, il a l'obligation morale et réglementaire de rendre compte de son action. **Le rapport que vous tenez entre les mains vous propose un point d'étape, un bilan objectif du déploiement des infrastructures de recharge.** Dès l'année prochaine, ce document permettra aussi de comparer les données : nombre d'utilisations, kWh consommés... et d'adapter le maillage en fonction des retours d'expérience. Ce rapport est enfin un bel outil pour valoriser l'engagement des communes et de leurs élus en faveur de l'environnement et du développement durable.



A l'échelle de l'Hexagone, le département est sur la première marche en matière de déploiement de bornes de recharge.

2015 EN CHIFFRES



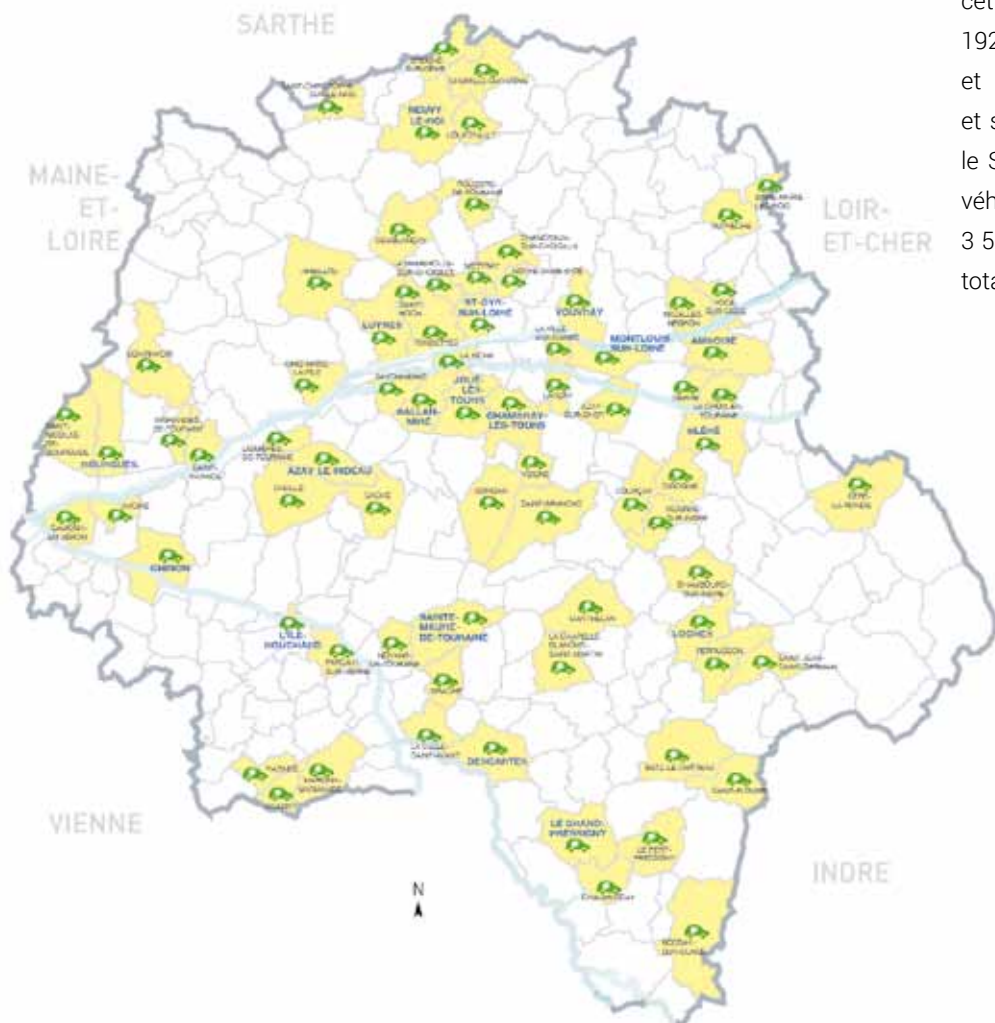
IRVE: LES IMPLANTATIONS



Soucieux de développer l'électromobilité en Touraine, le SIEIL s'est positionné en tant que pilote pour la réalisation d'un schéma directeur d'IRVE sur le département.

Le syndicat répond ainsi à l'objectif de la loi "Grenelle 2" qui prévoit de multiplier les points d'alimentation des véhicules électriques sur le territoire français. 32 bornes ont ainsi été installées en 2015.

L'Indre-et-Loire disposait ainsi fin 2015 de 81 bornes doubles et d'une borne simple, pour un total de 169 points de recharge.



LES VENTES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

L'augmentation du nombre de bornes favorise les acquisitions de véhicules propres. En Indre-et-Loire, les ventes ont ainsi doublé en un an. 616 véhicules électriques ou hybrides rechargeables ont trouvé acquéreur cette année : 420 voitures électriques, 192 hybrides rechargeables essence et 4 hybrides rechargeables gazole et super éthanol. Entre 2013 et 2015, le SIEIL a subventionné l'achat de 50 véhicules communaux à hauteur de 3 500 € par unité, pour une enveloppe totale de 175 000 euros.

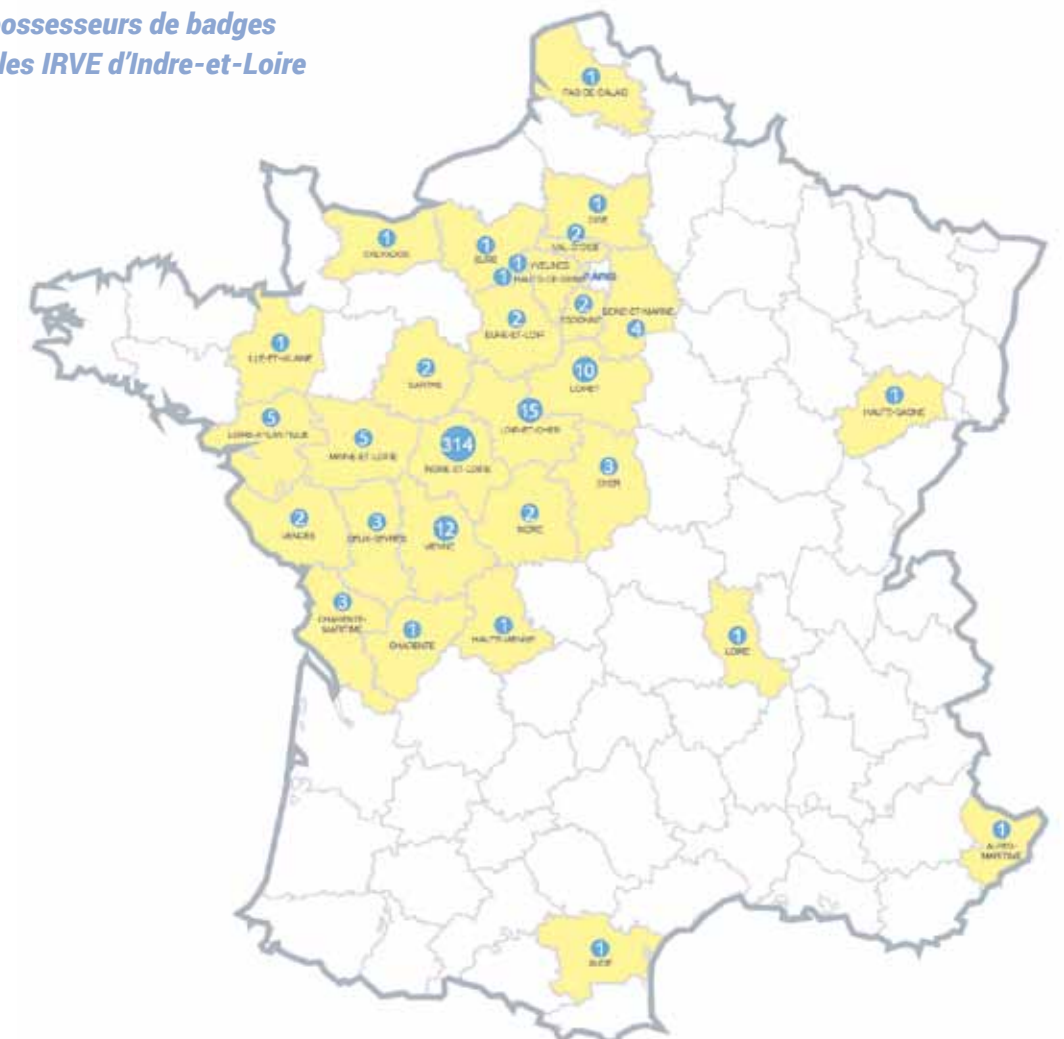
IRVE: QUI SONT LES UTILISATEURS ?



Les communes qui possèdent des véhicules électriques disposent d'autant de badges que de véhicules. Si elles sont équipées d'une borne mais ne possèdent pas de véhicules électriques, elles disposent tout de même d'un badge pour répondre aux situations d'urgence : usager ayant perdu son badge, besoin ponctuel d'alimentation électrique...

Les particuliers, propriétaires ou locataires de véhicules électriques, pouvaient obtenir un badge sur simple demande auprès du SIEIL. Au total, on comptait 353 usagers fin 2015 dont 248 particuliers, 84 collectivités dont 81 communes, 18 entreprises et 3 associations. Ces badges ont été utilisés plus de 3 000 fois en 2015 pour une consommation totale de 26 967 kWh. Durant les deux premières années d'exploitation des bornes, les recharges étaient gratuites pour tous les possesseurs de badges. Depuis 2016, elles sont payantes. Une recharge complète coûte environ 2 euros.

Départements de résidence des possesseurs de badges pour les IRVE d'Indre-et-Loire



ELECTROMOBILITÉ : ILS ONT TESTÉ, ILS EN PARLENT !

Inutile de soulever le capot ou de faire les niveaux

WILLIAM FORTIER
ADJOINT TECHNIQUE
DU SERVICE BÂTIMENT
À LA MAIRIE DE METTRAY

Depuis 4 ans, j'utilise tous les jours un véhicule électrique dans le cadre de mes fonctions. C'est un petit utilitaire. Il me permet de me déplacer de chantier en chantier pour livrer des plaques de placo, des parpaings, des câbles électriques... C'est vraiment un véhicule adapté au travail sur le territoire de la commune, sa vitesse est en effet limitée à 45 km/h. Quand je ne l'utilise pas, un de mes collègues s'en sert pour ramasser les poubelles ou nettoyer les parcs et jardins. Je le recharge environ une fois par semaine, sur la borne qui est installée place de la mairie si j'ai besoin d'une charge courte dans la journée ou le soir, à l'atelier, pour une charge pleine. Autre avantage par rapport aux véhicules thermiques : l'entretien. Sur un véhicule électrique, il n'y a rien à faire. Inutile de soulever le capot ou de faire les niveaux.



L'arrivée de la borne de recharge a été un véritable soulagement

RENÉE THIESSARD
RÉSIDENTE DE LARÇAY

Mon mari a toujours été séduit par les véhicules électriques et convaincu qu'ils allaient petit à petit trouver leur place dans le parc automobile français. En 1975, alors qu'il travaillait au CEA, il en avait fait acheter à l'organisme de recherche. A l'époque, tout le monde le prenait pour un fou mais aujourd'hui ils fonctionnent toujours ! En 2013, nous avons acheté une voiture électrique avant même que la borne de recharge ne soit installée à Larçay. Les premiers mois, nous chargions la voiture chez nous, sur une prise classique. Mais notre installation électrique était ancienne et notre compteur sautait sans cesse. L'arrivée de la borne a été un véritable soulagement. A plus de 80 ans, je craignais que son utilisation soit compliquée. En réalité, après une courte période d'apprentissage, j'ai pu l'utiliser très simplement. Lorsque la batterie manque de charge, je descends au village et je branche ma voiture. Deux heures plus tard, je vais la chercher et nous pouvons alors rendre visite à nos amis dans les villages voisins dans le confort et le silence.



J'étais électro-réfractaire, je suis devenu fan inconditionnel

ALEXIS DUPUIS
CHARGÉ D'AFFAIRES
(SECTEUR SUD) AU SIEIL

Avant d'utiliser un véhicule électrique, je pensais que ce n'était pas une vraie voiture. J'ai changé d'avis depuis que j'en utilise un tous les jours pour mon travail : je suis même conquis ! Au départ, j'avais un peu peur de la panne sachant que je ne disposais que de 150 kilomètres d'autonomie. J'ai aujourd'hui pris confiance grâce au large déploiement des bornes dans le département. Je sais où elles se trouvent et même si je n'ai pas besoin de les utiliser, leur présence me rassure. Il m'arrive aujourd'hui de faire plus de kilomètres que ce que j'avais initialement prévu. Dans ce cas, je branche ma voiture quelques minutes à une borne pour pouvoir effectuer les derniers kilomètres. Pendant ce temps, je consulte mes mails, je passe mes appels téléphoniques. L'affichage de l'autonomie sur le tableau de bord est très précis. Je n'ai jamais eu de mauvaise surprise.

On ne recharge pas une voiture électrique comme on branche un fer à repasser ! Protégez votre réseau !

A domicile, une charge normale dure plus de 8 heures. Si vous branchez un véhicule électrique directement sur une prise 220v standard, elle risque de fondre. Il est donc préférable d'utiliser un circuit protégé avec des prises spécifiques qui supportent les températures élevées.

IRVE : COMBIEN ÇA COÛTE ?

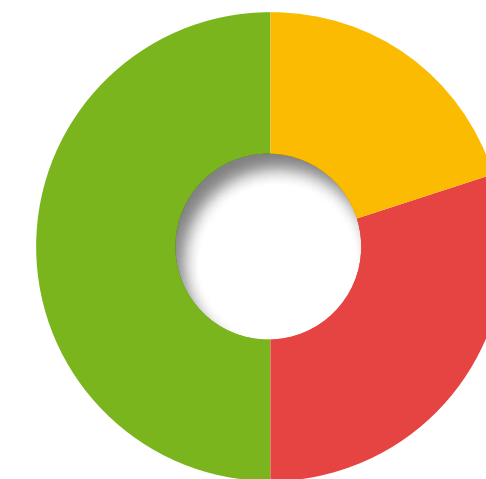


Les dépenses liées aux IRVE ne se limitent pas au simple achat des bornes. Leur installation et leur raccordement au réseau d'électricité coûtent cher.

Entre 2013 et 2015, les frais directement liés aux IRVE (achats de fournitures, poses, raccordements, frais de fonctionnement...) s'élevaient à plus de 1,6 million d'euros. Pour inciter les communes à s'équiper de bornes, le SIEIL et l'ADEME ont pris à leur charge 80% des frais de fournitures et d'installation pendant les deux premières années de déploiement. Le SIEIL supporte également les frais de fonctionnement : fourniture d'électricité verte (33 893 euros), abonnements aux cartes de communication (15 836 euros), assurance et maintenance. Pour limiter l'impact des coûts liés aux IRVE sur les finances du SIEIL, le dispositif va devenir payant. L'objectif n'est pas de dégager des profits. Le syndicat souhaite simplement que la mise en place de la tarification amortisse tout ou partie des charges fixes.

Dépenses liées aux IRVE entre 2013 et 2015

DEPENSES	MONTANT
Fournitures, poses de bornes et raccordements	1 589 011,87 €
Energie verte et communication	49 729,83 €
Total	1 638 741,70 €



● COMMUNE : 20%
● SIEIL : 30%
● ADEME : 50%



A Autrèche, la borne double a coûté 2 200 euros HT à la municipalité, soit 20% du montant total de l'infrastructure.

PERSPECTIVES 2016

LES "SUPER CHARGEURS"

Courant 2016, cinq stations de recharge rapide viendront renforcer le parc d'IRVE.

En début d'année, deux **d'entraelles** ont été mises en service dans le département. Situés sur les échangeurs de l'A10 (sortie Château-Renault) et de l'A85 (sortie Bourgueil), ces "super chargeurs" permettent de remplir une batterie à 80% en seulement 30 minutes, soit 4 fois plus rapidement qu'avec une borne classique.

La gestion opérationnelle des IRVE est désormais confiée à la SEM EneRSIEIL qui devient gestionnaire exploitant. Le SIEIL reste propriétaire et maître d'ouvrage des IRVE. Leur gestion patrimoniale demeure ainsi sous le contrôle du syndicat.

L'ADAPTATION DES PRISES DES IRVE AUX DERNIÈRES NORMES EUROPÉENNES

Le SIEIL remplace actuellement les prises Type-3 par des prises Type-2.

Coût total de l'investissement : 385 700 €. Il est pris en charge à 50% par le SIEIL et 50% par l'ADEME. A l'issue de la première phase de travaux, **en août 2016, 115 bornes du réseau d'IRVE SIEIL étaient déjà équipées de prises Type-2**

LE LANCEMENT DU SERVICE VIRTA

2016 verra la mise en place du dispositif Virta.

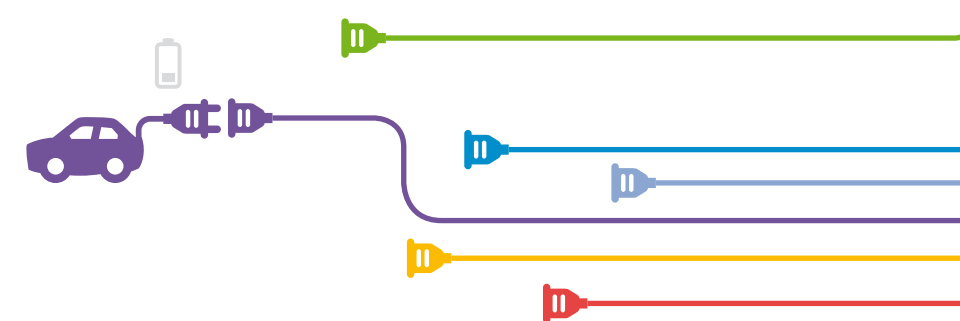
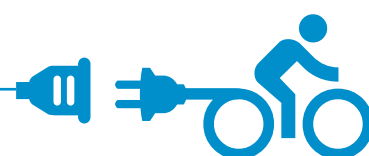


L'outil propose une application mobile dédiée qui permet aux utilisateurs de localiser les bornes les plus proches, de les réserver et de créditer leur badge. Il permet également d'utiliser toutes les infrastructures des partenaires du dispositif en France et en Europe. Virta, c'est aussi un service client 24h/24 et 7j/7, un site internet (www.virtaev.fr) et un espace client personnel qui permet de contrôler l'ensemble de ses recharges et de son historique.

LA VOIE VERTE CHINON-RICHELIEU

Le SIEIL va équiper la future voie verte Chinon-Richelieu en bornes de recharge pour vélos électriques.

Ce parcours d'une vingtaine de kilomètres rejoint le parcours de la Loire à Vélo à Chinon. La Loire à Vélo, ce sont plus de 800 kilomètres qui ouvrent d'importantes perspectives d'équipement. Une borne spéciale a d'ores et déjà été développée. Ce boîtier mural comprend 2 points de recharge. Une à deux heures seront nécessaires pour recharger une batterie de vélo.



RAPPORT D'ACTIVITE IRVE 2013 - 2015

TOTAL SESSIONS DE RECHARGE : **3 128**

CONSOMMATION TOTALE : **26 961,12 kWh**

CONSOMMATION MOYENNE : 7,15 kWh

CONSOMMATION MAX : 38,26 kWh

Communes avec IRVE : 76

Total bornes : 85

Total PDC : 169

Abonnés : 353

Badges délivrés : 399

INSEE	COMMUNE	POINT DE CHARGE (PDC)	NB BORNES	NB PDC	SESSIONS DE RECHARGE	CONSO en kWh	CONSO MOYENNE en kWh	CONSO MAX en kWh	CONSO MIN en kWh
37002	AMBILLOU	Parking rue du 11 Novembre 1918	1	2	1	21,66	21,66	21,66	21,66
37003	AMBOISE	Parking du Château	1	2	160	1 410,43	8,82	27,93	0,00
37009	AUTRECHE	ZA Porte de Touraine	1	2	8	76,50	9,56	29,33	2,02
37011	AVOINE	Place de l'église	1	2	30	129,02	4,30	17,39	0,00
37014	AZAY-LE-RIDEAU	Place de la République	1	2	70	493,54	7,05	20,02	0,11
37015	AZAY-SUR-CHER	Rue de la Poste	1	2	38	166,26	4,38	16,30	0,55
37018	BALLAN-MIRE	Place André Mauxion	1	2	23	197,45	9,40	32,64	0,02
37026	BETZ-LE-CHÂTEAU	Rue des Anciens Combattants	1	2	2	11,42	5,71	6,66	4,76
37027	BLERE	Allée des Chardonnerets	1	2	7	27,36	4,56	20,35	0,00
37027	BLERE	Camping	1	2	30	348,94	11,63	24,63	1,91
37027	BLERE		2	4	37	376,30	10,17	24,63	0,00
37028	BOSSAY-SUR-CLAISE	Place de l'église	1	2	2	3,66	1,83	3,21	0,45
37031	BOURGUEIL	Avenue Jean Causeret	1	2	7	29,85	4,26	7,01	0,00
37031	BOURGUEIL	Rue Marcelin Renault	1	2	5	24,71	4,94	12,18	0,00
37031	BOURGUEIL		2	4	12	54,56	4,55	12,18	0,00
37045	LA CELLE-SAINT-AVANT	Cité de l'Hermitage	1	2	6	34,27	5,71	18,03	0,00
37046	CERE-LA-RONDE	Centre Socioculturel	1	2	7	16,88	2,41	5,62	0,26
37046	CERE-LA-RONDE	Château de Montpoupon	1	2	1	6,26	6,26	6,26	6,26
37046	CERE-LA-RONDE	Rue Alfred de Vigny - Face B	1	2	19	118,16	6,22	18,05	0,15
37046	CERE-LA-RONDE		3	6	27	141,30	5,23	18,05	0,15
37049	CHAMBOURG-SUR-INDRE	Aie de covoiturage	1	2	29	505,39	17,43	29,66	1,43
37050	CHAMBRAY-LES-TOURS	Rue de la Fourbisserie	1	2	141	1 019,33	7,23	19,51	0,00
37054	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Rue de la Grosse Ferme	1	2	4	16,42	4,11	8,55	0,37
37057	LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN	Salle des fêtes	1	2	2	2,09	1,05	1,81	0,28
37064	CHAUMUSSAY	Place des Saules	1	2	1	1,29	1,29	1,29	1,29
37067	CHEILLE	Rue Creuse	1	2	65	979,68	15,07	33,39	0,00
37068	CHEMILLE SUR DEME	Rue de L'Averne	1	2	4	41,11	10,28	22,80	0,33
37072	CHINON	Parking de la Brèche	1	2	77	520,59	6,76	20,51	0,00
37075	CIGOGNE	Place de la Mairie	1	2	4	13,79	3,45	8,26	1,16
37077	CINQ-MARS-LA-PILE	Place des Anciens Combattants	1	2	51	763,70	14,97	31,48	0,00
37082	CONTINVOIR	Rue du Lavoir - RD 15	1	2	4	21,59	5,40	11,05	1,17

RAPPORT D'ACTIVITE IRVE 2013 - 2015

INSEE	COMMUNE	POINT DE CHARGE (PDC)	NB BORNES	NB PDC	SESSIONS DE RECHARGE	CONSO en kWh	CONSO MOYENNE en kWh	CONSO MAX en kWh	CONSO MIN en kWh
37085	COURCAY	Place de la Mairie	1	2	6	39,98	6,66	10,74	2,47
37091	LA CROIX-EN-TOURAIN	Parking rue Rachel Deniau	1	2	112	1 012,38	9,04	27,45	0,00
37095	DAME-MARIE-LES-BOIS	Place du 11 novembre	1	2	26	331,59	12,75	25,72	0,00
37096	DIERRE	Parking du Bourg	1	2	25	108,73	4,35	17,56	0,05
37098	DRACHE	Parking Salle Socio-Culturelle	1	2	2	11,24	5,62	7,04	4,20
37101	EPEIGNE-SUR-DEME	Rue Jean Bueil	1	2	11	73,07	6,64	11,58	0,34
37109	FONDETTES	Rue Edouard Branly	1	2	1	0,14	0,14	0,14	0,14
37109	FONDETTES	Rue Gustave Eiffel	1	2	6	63,86	10,64	37,84	0,27
37109	FONDETTES		2	4	7	64,00	9,14	37,84	0,14
37113	LE GRAND-PRESSIGNY	Place du Maréchal Savoie	1	2	3	32,39	10,80	14,95	8,24
37115	DESCARTES	Place Milo Freslon	1	2	4	9,79	2,45	5,34	1,10
37119	L'ILE-BOUCHARD	Place Bouchard	1	2	17	96,70	5,69	19,26	0,01
37120	INGRANDES-DE-TOURAIN	Place de l'Eglise	1	2	4	39,13	9,78	18,44	0,91
37121	JAULNAY	Place de l'Eglise	1	2	13	49,89	3,84	17,78	0,00
37122	JOUE-LES-TOURS	Rue des Martyrs	1	2	317	2 318,23	7,31	29,48	0,18
37124	LARCAY	Rue du 8 mai	1	2	263	2 896,27	11,01	32,55	0,00
37128	LIGNIERES-DE-TOURAIN	Place Adolphe Langlois	1	2	11	75,27	6,84	15,01	0,00
37132	LOCHES	Place de Verdun	1	2	39	336,30	8,62	23,54	0,00
37135	LOUESTAULT	Rue de la Dindassière	1	2	3	5,70	1,90	5,27	0,00
37139	LUYNES	Parking Hôtel Dieu	1	2	4	13,36	3,34	5,38	0,77
37143	MANTHELAN	Aire de covoiturage	1	2	33	145,62	4,41	6,22	0,03
37148	MARIGNY-MARMANDE	Place Saint Vincent	1	2	2	8,26	4,13	8,24	0,02
37151	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	Lotissement Mazagran	1	2	63	1145,89	18,19	32,23	2,50
37151	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	Rue de la Choisille	1	2	54	781,56	14,47	28,20	0,00
37151	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE		2	4	117	1 927	16,47	32,23	0,00
37152	METTRAY	Rue de la Choisille	1	2	40	48,87	1,22	15,78	0,00
37152	METTRAY	Les Gaudières	1	2	8	13,93	1,74	3,23	0,52
37152	METTRAY		2	4	48	63	1,31	15,78	0,00
37156	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Rue Jean-Jacques Rousseau	1	2	37	259,72	7,02	25,30	0,14
37163	NAZELLES-NEGRON	Avenue du Centre	1	2	18	247,15	13,73	21,93	1,38
37170	NEUVY-LE-ROI	Place du Mail	1	2	2	3,37	1,69	2,86	0,51
37172	NOTRE-DAME-D'OE	Rue de Coulevrou	1	2	2	8,21	4,11	7,52	0,69
37176	NOYANT-DE-TOURAIN	Avenue de la gare	1	2	36	797,96	22,17	34,63	0,00
37180	PARCAY-SUR-VIENNE	Rue du Prieuré	1	2	9	66,13	7,35	15,23	0,05
37183	PERRUSSON	Impasse de la Forge	1	2	36	351,32	9,76	26,56	0,00
37184	LE PETIT-PRESSIGNY	Place de l'Eglise	1	2	1	2,90	2,90	2,90	2,90
37185	POCE-SUR-CISSE	Parking Clos du Potager	1	2	7	10,71	1,53	5,08	0,00

RAPPORT D'ACTIVITE IRVE 2013 - 2015

INSEE	COMMUNE	POINT DE CHARGE (PDC)	NB BORNES	NB PDC	SESSIONS DE RECHARGE	CONSO en kWh	CONSO MOYENNE en kWh	CONSO MAX en kWh	CONSO MIN en kWh
37191	RAZINES	Avenue de l'Eglise	1	2	1	1,26	1,26	1,26	1,26
37192	REIGNAC-SUR-INDRE	Parking Ronsard	1	2	6	31,50	5,25	17,44	0,02
37195	LA RICHE	Place St Anne	1	2	124	1 008,58	8,13	30,75	0,00
37204	ROUZIERS-DE-TOURAINES	Rue du 11 Novembre	1	2	1	0,28	0,28	0,28	0,28
37205	SACHE	Place Alexandre CALDER	1	2	5	26,30	5,26	12,03	0,00
37211	SAINT-BRANCHS	Avenue de la Foire	1	2	2	6,56	3,28	6,22	0,34
37213	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS	Place Jehan d'Alluye	1	2	6	1,13	0,19	0,65	0,00
37214	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	Allée René Coulin	1	2	156	880,05	5,64	31,04	0,00
37214	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	Esplanade des Droits de l'enfant	1	2	176	858,93	4,88	32,53	0,00
37214	SAINT-CYR-SUR-LOIRE		2	4	332	1 739	5,24	32,53	0,00
37218	SAINT-FLOVIER	Place du 8 Mai 1945	1	2	4	16,98	4,25	7,08	0,92
37222	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN	Route de Coudray	1	2	2	9,30	4,65	5,85	3,45
37226	SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES	Parking Ronsard	1	2	16	128,66	8,04	24,76	0,00
37228	SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL	Centre Bourg	1	2	29	218,93	7,55	16,29	0,06
37232	SAINT-PATRICE	Rue Paul Marchand	1	2	17	98,51	5,79	14,72	0,00
37237	SAINT-ROCH	Parking du stade	1	2	9	48,86	5,43	8,89	0,07
37240	SAVIGNY-EN-VERON	Rue du Stade	1	2	6	36,32	6,05	10,33	0,42
37243	SAVONNIERES	Maison Tourangelle	1	1	17	179,86	10,58	21,15	0,03
37245	SEMBLANCAY	10-14 rue Foulques Nerra	1	2	7	118,63	16,95	38,26	2,91
37250	SORIGNY	Avenue du 11 novembre	1	2	209	1 819,25	8,70	35,59	0,00
37266	VEIGNE	Les Gués	1	2	10	44,36	4,44	11,22	0,48
37266	VEIGNE	Place Abbé Fiot	1	2	102	1 218,65	11,95	35,25	0,00
37266	VEIGNE		2	4	112	1263,01	11,28	35,25	0,00
37273	LA VILLE-AUX-DAMES	Place des Anciens Combattants	1	2	135	1 057,56	7,83	36,84	0,06
37281	VOUVRAY	Parking Maginot	1	2	75	743,69	9,92	25,98	0,00

TOTAL	85	169	3 128	26 961,12	7,15	38,26	0,00
--------------	-----------	------------	--------------	------------------	-------------	--------------	-------------



SIEIL - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

12-14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1

Téléphone : 02 47 31 68 68 - Télécopie : 02 47 05 81 21 - sieil@sieil37.fr